

CONNAISSANCE
DU DROIT

D R O I T P R I V É

Le droit des personnes

Thierry Garé

DAJLOZ

DR 615

Le droit des personnes

1998

Thierry Garé

Professeur à la Faculté de droit
de l'Université des sciences sociales de Toulouse

12498 2/3



DA|LOZ

Table des matières

AVANT-PROPOS	1
CHAPITRE PRÉLÉMINAIRE Théorie générale de la personne	7
SECTION 1. LA NOTION DE PERSONNE	8
§ 1. Les personnes morales de droit public	9
§ 2. Les personnes morales de droit privé	10
SECTION 2. LA NATURE JURIDIQUE DES PERSONNES ..	10
SECTION 3. LA CONDITION JURIDIQUE DES PERSONNES ..	13
§ 1. L'existence des personnes	13
§ 2. La capacité des personnes	14
§ 3. Les droits des personnes	15
A. <i>Droits patrimoniaux</i>	16
B. <i>Droits extra-patrimoniaux</i>	16
C. <i>Action en justice</i>	17
TITRE 1. La personnalité des personnes physiques	21
CHAPITRE I. L'attribution de la personnalité	23
SECTION 1. L'EXISTENCE DE LA PERSONNE	23
§ 1. Le début de la personnalité	23
A. <i>Principe</i>	23
B. <i>Dérogations</i>	24
§ 2. La fin de la personnalité	26

§ 3. L'incertitude de la personnalité	30
A. <i>L'absence</i>	30
B. <i>La disparition</i>	35
SECTION 2. L'INDIVIDUALISATION DE LA PERSONNE	37
§ 1. Le nom	38
A. <i>Le nom patronymique</i>	38
B. <i>Les accessoires du nom</i>	50
§ 2. Le domicile	55
A. <i>La notion de domicile</i>	56
B. <i>La détermination du domicile</i>	57
§ 3. L'état des personnes	63
A. <i>L'état des personnes : traduction juridique de la personnalité</i>	63
B. <i>Les actes de l'état civil : reflet de l'état des personnes</i>	66
CHAPITRE 2. Les attributs de la personnalité	71
SECTION 1. LES DROITS DE L'INDIVIDU SUR SON CORPS	71
§ 1. L'inviolabilité du corps humain	72
§ 2. L'indisponibilité du corps humain	74
SECTION 2. LES DROITS DE LA PERSONNALITÉ	75
§ 1. Les manifestations de la protection de la personnalité	76
A. <i>La protection de la vie privée</i>	76
B. <i>La protection de l'image</i>	81
C. <i>La protection de la voix</i>	85
D. <i>La protection de l'honneur</i>	86
§ 2. La sanction des atteintes à la personnalité	86
SECTION 3. LE DROIT AU RESPECT DE LA PRÉSOMPTION D'INNOCENCE	89

TITRE 2. La capacité des personnes physiques	93
CHAPITRE 1. Les mineurs	95
SECTION 1. LA PROTECTION DE LA PERSONNE DE L'ENFANT	95
§ 1. Les titulaires de l'autorité parentale	97
A. <i>Les titulaires de l'autorité parentale sur l'enfant légitime</i>	97
B. <i>Les titulaires de l'autorité parentale sur l'enfant naturel</i>	98
§ 2. Les prérogatives que confère l'autorité parentale	99
A. <i>La garde</i>	100
B. <i>La surveillance</i>	100
C. <i>L'éducation</i>	101
§ 3. Le contrôle de l'autorité parentale	101
A. <i>L'assistance éducative</i>	102
B. <i>La délégation et le retrait de l'autorité parentale</i>	103
§ 4. Les droits de l'enfant	104
SECTION 2. LA PROTECTION DES BIENS DE L'ENFANT	106
§ 1. L'administration légale et la jouissance légale	106
A. <i>L'administration légale</i>	106
B. <i>La jouissance légale</i>	108
§ 2. La tutelle des mineurs	109
A. <i>L'ouverture de la tutelle</i>	110
B. <i>L'organisation de la tutelle</i>	111
C. <i>Les pouvoirs du tuteur</i>	112
§ 3. La condition juridique du mineur	116
A. <i>La situation du mineur non émancipé</i>	116
B. <i>La situation du mineur émancipé</i>	121

CHAPITRE 2. Les majeurs protégés par la loi	123
SECTION 1. LA SITUATION DU MALADE MENTAL EN L'ABSENCE DE TOUTE MESURE DE PROTECTION	123
§ 1. Le sort des actes juridiques conclus par un malade mental	124
§ 2. La responsabilité des personnes agissant sous l'empire d'un trouble mental	126
SECTION 2. LA SITUATION DU MALADE MENTAL SOUMIS À UN RÉGIME DE PROTECTION	126
§ 1. Les règles communes à tous les régimes de protection	128
A. <i>La constatation médicale de l'altération des facultés mentales</i>	128
B. <i>L'indépendance du traitement médical et de la protection civile</i>	128
C. <i>La protection du logement et des meubles de l'incapable</i>	129
§ 2. Les règles spécifiques à chaque régime ...	130
A. <i>La sauvegarde de justice</i>	130
B. <i>La tutelle</i>	133
C. <i>La curatelle</i>	138
INDEX ALPHABÉTIQUE	143

Les personnes sont les principaux acteurs de la vie juridique. Le droit des personnes régit l'existence de la personne, entre sa naissance et sa mort. Il permet aussi son individualisation au moyen du nom, du prénom et du domicile. Mais la fonction principale du droit des personnes est une fonction de protection. Le droit des personnes protège l'individu dans son corps, dans sa dignité et dans sa tranquillité. Il accorde également une protection particulière aux mineurs, dont la lucidité est insuffisante, et aux personnes majeures, lorsque les facultés mentales de celles-ci sont altérées.

La connaissance du droit des personnes est donc indispensable tant à l'étudiant du premier cycle de droit qu'à celui qui aspire à la profession d'avocat ou de magistrat. Il trouvera ici une présentation synthétique des éléments les plus importants et les plus récents de la matière.

Thierry Garé est professeur à la Faculté de droit de l'Université des sciences sociales de Toulouse.



9 782247 032969

<http://www.dalloz.fr>

ISBN 2 24703296 6

62 F